

# CycloTEC: le flop mais pas de stop



L'Avenir\* - 22 oct. 2019  
Page 4

\* L'Avenir/Le Courrier, L'Avenir - Luxembourg, L'Avenir - Huy-Waremme, L'Avenir/Le Jour Verviers, L'Avenir - Basse Sambre, L'Avenir - Namur, L'Avenir - Brabant Wallon, L'Avenir - entre Sambre et Meuse, L'Avenir - Le Courrier de l'Escaut

*En 2010, le TEC a acheté 500 vélos pour sa formule CycloTEC. Seuls 25 abonnements restent actifs et 250 vélos n'ont jamais vu la route.*

Alain WOLWERTZ

Lancée en 2010, la formule CycloTEC, qui combine un abonnement de bus et la mise à disposition d'un vélo pliable, fait un flop. Actuellement, à peine 25 abonnements de ce type sont encore souscrits.

« C'est clairement peu... », notait ce lundi le ministre de la Mobilité Philippe Henry (Écolo) interrogé au parlement wallon sur ce flop par la députée wallonne Diana Nikolic (MR). Car il s'agit bien d'un flop puisque, à l'époque, ce sont 500 vélos qui avaient été achetés par le TEC. Et même si en plus des 25 abonnements en cours, d'autres vélos jaunes circulent aussi via des "ambassadeurs" qui en bénéficient gratuitement (personnel de l'Opérateur de transport de Wallonie, membres d'associations comme l'Adeps, etc.), il en reste aussi 250 qui n'ont jamais vu la route et qui, dans leur emballage d'origine, prennent la poussière dans des halls du TEC.

« Sans doute ce produit est-il arrivé trop tôt sur le marché », note Stéphane Thiery, directeur marketing du TEC. Les études que nous avons menées à l'époque montraient pourtant que le marché y était plutôt favorable. » Le cycloTEC reste d'ailleurs à la carte des abonnements des bus wallons et y restera à l'avenir. Car l'air du temps est plus que jamais aux déplacements multimodaux et que ces vélos, légers et plutôt bien conçus pour un usage avec les transports en commun, y ont toujours une place à prendre parie-t-on au TEC.

Des vélos et des trottinettes

Alors pourquoi l'échec? En 2010, indique Stéphane Thiery, l'étude de marché réalisée pointait un frein potentiel: le manque d'infrastructures cyclables.

Mais si la puissance de ce frein a sans doute été sous-estimée à l'époque, le TEC fait aujourd'hui le pari que la nouvelle déclaration de politique régionale (DPR) lui permettra de sortir des cartons les 250 vélos qui y dorment depuis dix ans. La DPR comporte un important chapitre promettant de favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture. Le vélo y tient une bonne place avec la volonté affichée de multiplier par cinq son usage d'ici à 2030, notamment en augmentant et en améliorant les infrastructures cyclables. « Nos cycloTEC pourront alors peut-être avoir une deuxième vie », espère Stéphane Thiery.

S'il n'est donc pas question d'abandonner ces cyclos pliables, le TEC réfléchit aussi (avec De Lijn, la Stib et la SNCB) à des formules qui intégreraient des trottinettes électriques à l'offre de transport.

Ici, pas question d'achat mais plutôt de la possibilité d'intégrer dans l'application mobile de ces différents opérateurs les offres des sociétés de trottinettes partagées. Menée avec les Communes (notamment au sujet des questions réglementaires sur l'usage de ces trottinettes), la réflexion devrait aboutir d'ici la fin de l'année, avec une possible mise à disposition de ce service dans le courant de 2020.

Copyright © 2019 Editions de l'Avenir. Tous droits réservés